



# Le collège Molière multiplie les projets et les travaux

Aider les élèves à choisir leur orientation avec davantage de facilité, promouvoir la culture théâtrale, rénover des bâtiments... Tels sont quelques-uns des projets du collège Molière.

À l'occasion de la visite du recteur de l'Académie, William Maroif, accompagné de la directrice académique, Catherine Cômes, Cyril Delabruyère, proviseur du collège molière, a fait le point sur les projets pédagogiques engagés et les travaux à venir.

Priorité à l'orientation des élèves  
« Dès janvier, le collège accueillera des professionnels et des responsables de centres de formation pour que les élèves puissent les questionner et recueillir leur témoignage afin de déterminer au mieux leur orientation, se réjouit Cyril Delabruyère. Et, bien sûr, nous continuons le projet Je filme le métier qui me plaît ! »

Toujours plus de culture  
Le collège entend développer un partenariat avec Le centre culturel des Salorges et travailler sur le rôle actif du spectateur. Chloé Le Viavant, professeure de lettres formée au théâtre, renforce le dispositif et permettra aux élèves volontaires de voir travailler des comédiens.

Le club de musique organise, chaque année, un concert et édite un CD avec l'aide de la Direction

régionale des affaires culturelles (Drac), de la Région et du Département.

Un autre rapport aux médias  
En plus du journal du collège, publié trois fois dans l'année avec l'aide de deux enseignants, Stéphane et Catherine Bouaridj, professeurs, ont monté un projet labellisé Clemi (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'Information), donnant les moyens aux élèves volontaires de 4 e de rencontrer des journalistes en vue de réaliser, entre autres, un journal télévisé, qui sera diffusé aux autres élèves du collège.

Cette éducation aux médias est renforcée par Lucie Ravon, conseillère principale d'éducation du collège, qui travaille sur les fake news avec les élèves de 3 e  
Maintien de l'inclusion des élèves en situation de handicap  
La salle d'accueil des élèves en situation de handicap vient d'être refaite.

Brice Pajot, l'enseignant qui a la charge de la section Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) partage son temps de travail entre l'école Richer et le collège. « Une bonne façon de permettre une prise en charge autonome par les professeurs quand l'enseignant est absent, assure Cyril Delabruyère. Cette section est, pour le collège, un véritable levier pour faire évoluer nos pratiques. »

Des travaux sur les bâtiments  
Le bâtiment pédagogique principal va être rénové. Les salles de technologie et d'éducation musicale seront refaites et mises aux normes d'accessibilité plus tard. Ces travaux seront financés par le Département.



Jessica Tessier, maire adjointe en charge des affaires scolaires ; Cyril Delabruyère, proviseur du collège ; Catherine Cômes, directrice académique ; William Maroif, recteur de l'Académie Brice Pajot, professeur référent Ulis ; Yan Balat, maire de Noirmoutier avec trois élèves de l'établissement.